

<http://ugtg.org/~apache/spip.php?article233>



APISEG : An nou mèt nou an balan !

- Actualité -



Date de mise en lignemercredi 17 janvier 2007

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Afin de sauver de la liquidation les différentes structures gérées par le Conseil d'Administration de l'APISEG.....à savoir les deux SAEMO de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre, le Foyer Féminin, l'UHG, le SIOE et le SESTEG, **An nou mèt nou an balan !**



Mi sitiasyon la.

Depuis sa mise en redressement en juillet 2006, le Conseil d'Administration présidé par Jean-Claude. MONTANTIN, avec pour Trésorier Emmanuel IBENE et autres membres fantômes et leur Directeur Général Georges JETIL, n'a pas été capable de présenter un Plan de Relance et de restructuration valable aux yeux des financeurs et plus particulièrement de la tutelle, DASD-Département, qui pour l'heure, hésite à se prononcer et à donner son accord à un accompagnement financier, face à des dirigeants pathétiques et peu crédibles.

La principale conséquence de cette incurie serait la liquidation judiciaire de l'entreprise, mettant dans la rue environ 91 salariés.

Et pourtant !!!

Le rôle des travailleurs de l'APISEG est primordial au sein de la société guadeloupéenne....

En effet, nous accompagnons près de 1.200 jeunes, 800 familles, en grande détresse sociale.

Depuis 2005, les représentants du personnel n'ont cessé de tirer la sonnette d'alarme et de faire des propositions tendant à sauvegarder l'outil de travail. Le Conseil d'Administration et son Directeur Général sont restés sourds.

Aujourd'hui encore, les dirigeants de l'APISEG continuent dans le délit d'entrave, le mépris ! Pire, ils essaient de semer la zizanie entre les salariés pour les empêcher de se mobiliser.

Nou ka di

Seules notre solidarité sans faille et la mobilisation de tous pourront nous sauver de la liquidation judiciaire.

Fò pa nou atann asi l'APISEG ankò ! an nou pwan responsabilité an nou

Ansanm nou ka lité, ansanm nou ké gannyé !!

PAP, le 17/01/07

UTAS-UGTG et CGTG San